



UNIVERSITÉ POPULAIRE D'ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Antenne locale de l'Université Populaire de la Krutenau

ADHÉSION OBLIGATOIRE A L'UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LA KRUTENAU

Tarif 10 € / an

Tarif couple 15 € / an

Tarif famille 20 € / an avec enfants de moins de 18 ans

Inscription obligatoire par courriel auprès de l'UP Kutenau

Effectif minimum pour l'ouverture de chaque cycle : 6 participants

Renseignements 06 16 60 12 96

universitepopulaire.krutenau@laposte.net

Bulletin d'adhésion disponible sur le site internet www.up-krutenau.com



HISTOIRE DE STRASBOURG

- 2 octobre 2023** Strasbourg, cité épiscopale
- 6 novembre 2023** 8 mars 1262, la bataille de Hausbergen
- 4 décembre 2023** Strasbourg, une République rhénane
- 15 janvier 2024** Strasbourg au temps de la Réforme
- 5 février 2024** 1681, Strasbourg devient française
- 11 mars 2024** Strasbourg au temps des Rohan
- 8 avril 2024** Strasbourg au 19^e siècle
- 13 mai 2024** Strasbourg, capitale du Reichsland

Les lundis à 18h30

Tarifs

Le cycle complet : 56€

Tarif réduit : 25€

La séance à l'unité : 8€

Tarif réduit : 4€

Gratuit : - 16 ans

HISTOIRE DE L'ALSACE

- 16 octobre 2023** L'Alsace au temps de la Renaissance
- 27 novembre 2023** La Réforme en Alsace
- 11 décembre 2023** Napoléon 1er et l'Alsace
- 29 janvier 2024** L'Alsace sous la monarchie de Juillet
- 19 février 2024** L'Alsace durant le Second Empire
- 18 mars 2024** Novembre 1918, des soviets en Alsace
- 15 avril 2024** L'Alsace durant l'entre-deux guerres
- 3 juin 2024** 1940-1945, la Résistance en Alsace

Les lundis à 18h30

Tarifs

Le cycle complet : 56€

Tarif réduit : 25€

La séance à l'unité : 8€

Tarif réduit : 4€

Gratuit : - 16 ans

Lieu : La Vill'A, Maison d'Enseignement et de Pratique des Arts
Entrée via le Parking de la Salle des Fêtes, rue Krafft
à Illkirch-Graffenstaden



INFORMATIONS AUX ADHÉRENTS DE L'UPK

Droit de rétractation du consommateur

En vertu des articles L121-18 à L121-20-2, L121-20-4, R121-1 et R121-1-1 du Code de la consommation, **le consommateur qui achète un bien ou une prestation de service à distance dispose d'un délai de 14 jours francs pour changer d'avis sur son achat.**

S'il se rétracte, il n'a pas à donner de motifs, ou à payer des pénalités.

Pour les prestations de services, le délai court à partir de l'acceptation de l'offre. Le jour qui sert de point de départ ne compte pas. Lorsque le délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

En cas de litige, c'est au consommateur de prouver qu'il a bien respecté le délai de rétractation légal. Il peut le faire par tout moyen.

Toutefois, le droit de rétractation n'existe pas pour les contrats qui portent sur des prestations de restauration et de loisirs, qui sont fournies à une date ou selon une périodicité déterminée (exemple : conférences, visites-conférences, cours de cuisine, dîners-conférences, etc.).

En cas d'usage du droit de rétractation, l'Université Populaire de la Krutenau doit rembourser le consommateur de la totalité des sommes versées, dans les meilleurs délais, et au plus tard dans les 30 jours qui suivent la date de rétractation.

L'Université Populaire de la Krutenau peut aussi proposer un avoir ou un échange. Toutefois, le consommateur est libre de refuser et peut exiger le remboursement.

Délivrance d'une facture

Dès réception de votre règlement, nous vous adresserons une facture détaillée sur simple demande.

Remboursement

Les demandes de remboursement des auditeurs ne seront effectuées que selon les modalités suivantes.

Elles sont de droit en cas de décès d'un proche ou en cas d'hospitalisation.

Elles sont laissées à l'appréciation du Président de l'Université Populaire de la Krutenau dans les autres cas. Une retenue de 20% sera alors appliquée.



BULLETIN D'ADHÉSION



Ce formulaire est à découper et à compléter en lettres capitales, puis à remettre ou à envoyer à l'Université Populaire de la Krutenau, accompagné du règlement et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour toute inscription par voie postale.

UP Krutenau, Maison des Associations, 1A place des Orphelins, 67000 Strasbourg

COORDONNÉES PERSONNELLES

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Portable

Courriel

Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD)

Je ne souhaite pas que mes coordonnées soient utilisées pour la diffusion des programmes

L'UP Krutenau vous informe que vos coordonnées ne seront pas diffusées à des tiers. Conformément à l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, vous pouvez en faire la demande au siège de l'Association.

ADHÉSION ANNUELLE OBLIGATOIRE

Tarif individuel 10 €

Tarif couple 15 €

Tarif familial 20 €

L'adhésion annuelle est valable pour les programmes de l'UP Krutenau et de toutes ses antennes.

Pour une adhésion familiale, inscrire ci-dessous les noms et prénoms des autres membres de la famille

.....

Je soutiens l'UP Krutenau, je fais un don de €

INSCRIPTION AUX PROGRAMMES

..... Tarif €

..... Tarif €

..... Tarif €

..... Tarif €

Montant total payé €

Mode de règlement Numéraire Chèque

L'UP Krutenau n'est pas habilitée à accepter le règlement par carte bancaire. Possibilité de paiement en trois fois sur demande écrite à l'UP Krutenau.

Tout règlement par chèque est à libeller à l'ordre de l'Université Populaire de la Krutenau

Je reconnais avoir pris connaissance du droit de rétractation offert aux consommateurs

Date et Signature

RÉSERVÉ À L'UP KRUTENAU

Année 2023-2024

Saisie le :

- Remise carte adhérent
- Inscription liste de diffusion mail
- Inscription fichier membres

